



Si récidive suite Rappel a la loi

Par **Magouli84**, le **19/12/2019** à **13:41**

Bonjour

J'aimerais savoir quels sont les conséquences en cas de récidive suite à un rappel à la loi ?
Combien de temps dure un rappel à la loi ?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **19/12/2019** à **14:53**

Bonjour

Le but du RAL étant la prise de conscience et éviter une éventuelle récidive, mais dans la limite des délais de prescription, le procureur pourra poursuivre l'auteur présumé des faits, par exemple si de nouveaux éléments apparaissent...donc la récidive s'ajoutant, il y aura peu ou pas de clémence et ce sera devant le juge que l'affaire arrivera.

Quant à la prescription c'est 6 ans semble-t-il ?